

# VILLE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL



*La mairie  
à votre service*

N° 08 - JUN  
2023  
BOURG St ANDEOL



3	Édito
4   17	AGIR MIEUX ET ENSEMBLE : des femmes et des hommes engagés, pour vous et Bourg-Saint-Andéol
18	Portrait : un semaine avec Françoise Gonnet Tabardel
19	Libre expression
20	La parole à la CC DRAGA : les déchets



### Ville de Bourg-Saint-Andéol N° 8 | Juin 2023

#### Direction de la publication:

Françoise Gonnet Tabardel

**Rédaction:** Cabinet du Maire,

CC DRAGA

**Photos:** Services municipaux,

**Mise en page et impression:**

Imprimerie Fombon - Imprimé sur

papier recyclé.

**Tirage:** 4300 exemplaires

Contact:

Cabinet du Maire / 04 75 54 77 43

[communication@bsa-ville.fr](mailto:communication@bsa-ville.fr)

Toute l'actualité de la Ville  
de Bourg-Saint-Andéol sur:



[www.bsa-ville.fr](http://www.bsa-ville.fr)



[villedeboursaintandéol](https://www.facebook.com/villedebourgsaintandéol)

**La mairie de Bourg-Saint-Andéol vous accueille du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h00.**

**Permanence état civil le samedi de 9h à 12h.**

**Les services administratifs se situent 4 place de la Concorde.**

**Les services techniques, le service des sports et les archives municipales (ouverture le mercredi de 10h à 12h) se trouvent à l'Espace d'Encros, route de Saint Remèze.**

**Permanences des élus en mairie le samedi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.**

#### Contacts:

**Accueil:** 04 75 54 85 00 | [accueil@bsa-ville.fr](mailto:accueil@bsa-ville.fr)

**État civil:** 04 75 54 77 44 | [etatcivil@bsa-ville.fr](mailto:etatcivil@bsa-ville.fr)

**Service population (passeports / CNI):**

04 75 54 72 73 | [population@bsa-ville.fr](mailto:population@bsa-ville.fr)

**Urbanisme:**

04 75 54 85 84 | [urbanisme2@bsa-ville.fr](mailto:urbanisme2@bsa-ville.fr)

**Vie associative / Location des salles municipales:**

04 75 54 33 06 | [vieassociative@bsa-ville.fr](mailto:vieassociative@bsa-ville.fr)

**Culture / Patrimoine:**

04 75 54 85 04 | [culture@bsa-ville.fr](mailto:culture@bsa-ville.fr)

**Communication:**

04 75 54 77 43 | [communication@bsa-ville.fr](mailto:communication@bsa-ville.fr)

**CCAS:** 04 75 54 85 83 | [ccas@bsa-ville.fr](mailto:ccas@bsa-ville.fr)

**Police municipale:**

04 75 54 85 07 | [policemunicipale@bsa-ville.fr](mailto:policemunicipale@bsa-ville.fr)

**Service scolaire:**

04 75 54 33 08 | [scolaire@bsa-ville.fr](mailto:scolaire@bsa-ville.fr)

**Affaires générales:**

04 75 54 33 07 | [secretariatmairie@bsa-ville.fr](mailto:secretariatmairie@bsa-ville.fr)

**Services techniques:**

04 75 54 50 53 | [servicestechniques@bsa-ville.fr](mailto:servicestechniques@bsa-ville.fr)

**Service des sports:**

04 75 54 57 57 | [sport@bsa-ville.fr](mailto:sport@bsa-ville.fr)

**Archives municipales:** [archives@bsa-ville.fr](mailto:archives@bsa-ville.fr)

## ÉDITO



### L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Rendre compte de l'activité des services municipaux est un exercice particulier... celle-ci a en effet été à la fois très ralentie pour certains services mais également d'une exceptionnelle intensité pour d'autres. Comme pour toutes les communes de France, les services municipaux de Bourg-Saint-Andéol sont mobilisés pour faire face aux épisodes de crise qui se succèdent et aux problématiques économiques et sociales qui en découlent.

Force est de constater que nos agents savent s'adapter.

Dans un contexte déjà fragilisé par la crise sanitaire, nous avons dû adopter des **mesures concrètes**, pour garantir aux Bourguésans un **haut niveau de service public** et maintenir un accompagnement adapté à leurs besoins.

#### Bourg-Saint-Andéol a su anticiper et agir.

Je suis fier de pouvoir compter sur une administration fortement mobilisée, sans laquelle nous n'aurions pu **traverser avec autant de résilience les situations inédites successives** auxquelles nous devons faire face depuis 3 ans.

Grâce au dévouement de nos équipes, nous avons continué à mener de front l'ensemble de nos missions, tout en répondant aux exigences directement liées au contexte. Aussi, **l'action a été soutenue sur fond de gestion financière, une fois de plus, maîtrisée.**

Même s'il est un peu tôt pour en tirer toutes les conclusions, **nous ressentons déjà les prémices d'une transformation profonde** de nos modes de vie, avec notamment, des conséquences durables dans l'avenir.

Nous travaillons quotidiennement pour répondre aux besoins futurs et **cette revue municipale, élaborée grâce aux rapports d'activité désormais rendus par les services, a pour ambition de lever le voile sur les agents municipaux dont on ne parle peut-être pas suffisamment, toutes celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible.**

Plus qu'un simple résumé de ces rapports d'activité, cette revue municipale est la concrétisation de notre action constante et résolue au service des Bourguésannes et des Bourguésans.

Notre écoute et notre réactivité, notre capacité d'adaptation et notre faculté à construire des réponses solides sont l'essence même de la politique volontariste menée sur le territoire de notre commune depuis 3 années maintenant.

**La ville de demain demande une certaine virtuosité. Je m'engage à ce que nous soyons au rendez-vous de vos exigences.**

**Françoise Gonnet Tabardel,**  
Maire de Bourg-Saint-Andéol



## DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS, POUR VOUS ET BOURG-SAINT-ANDÉOL



***Vous ne les voyez pas toujours, mais les agents municipaux œuvrent pour vous au quotidien. Et si nous racontions la ville par ceux qui la vivent et ceux qui la font ?***

Forte de ses quelques 7 500 habitants, la Ville de Bourg-Saint-Andéol compte une centaine de salariés (dénommés « agents » dans la fonction publique territoriale).

Comme dans toutes les communes, l'ensemble du personnel municipal se doit de mettre en œuvre le projet des élus qui, depuis 2020, vise en particulier à engager Bourg-Saint-Andéol dans une transition écologique et sociale.

*NB: photos de groupe datant de l'arrivée de l'équipe municipale en 2020.*



## ORGANIGRAMME ET CHIFFRES CLÉS

Le projet des élus est donc décliné au quotidien par des services municipaux, sous la houlette de la Directrice Générale des Services, Alexandra Artis, nouvellement arrivée à Bourg-Saint-Andéol après avoir occupé des fonctions similaires dans les Alpes-Maritimes et l'Isère.

On a l'habitude de dire que les services municipaux ce sont les écoles (périscolaire, cantines, ATSEM) et les services techniques (espaces verts, propreté, ...) – ce qui est vrai au regard du nombre d'agents – mais le champ d'intervention de la commune s'avère bien plus large, comme en témoigne l'organigramme de la commune: état civil, urbanisme, CCAS, vie associative, sport, culture, communication, comptabilité, élections, ...

Plus précisément, la commune compte à ce jour 85 agents titulaires de la fonction publique territoriale, plus 23 contractuels.

Les femmes représentent 74 % des effectifs et nombreux sont les postes à temps partiel, notamment dans les écoles.

Le budget consacré au personnel est le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune. Il représente environ 50 %. À noter que le niveau de rémunération des agents territoriaux est particulièrement encadré et que bon nombre d'agents à Bourg-Saint-Andéol gagnent à peine plus que le SMIC.

## PROXIMITÉ, MODERNITÉ, EFFICACITÉ

La mairie doit gérer ses ressources humaines comme une véritable PME de service public.

Depuis le début du mandat, un travail en profondeur, visant à réorganiser et à moderniser les services et la gestion des ressources humaines, a été engagé, en lien avec les représentants du personnel.

L'objectif est de poursuivre la professionnalisation des services, en se préoccupant des conditions de travail, tout en améliorant l'efficacité du service rendu aux habitants.

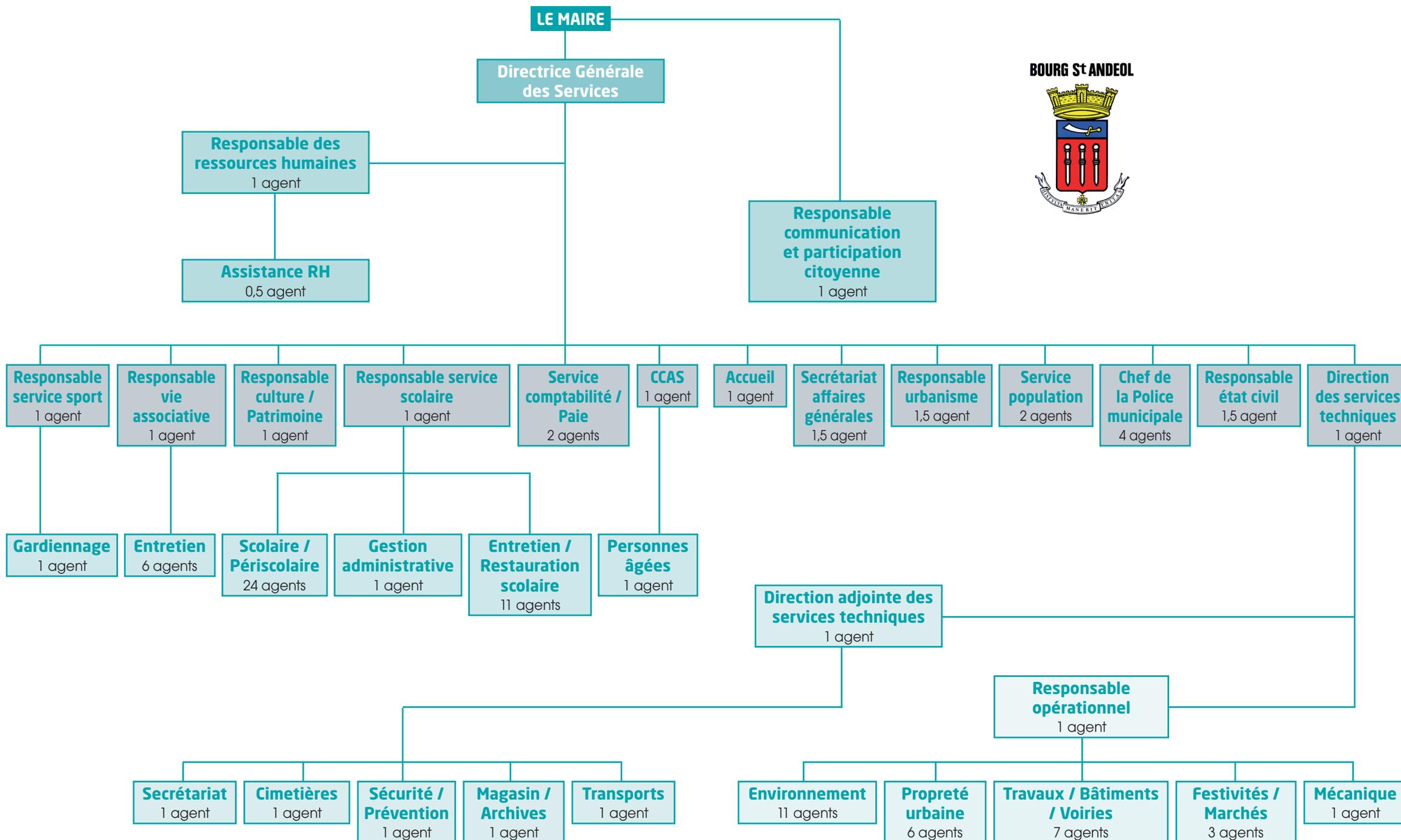
## UN PERSONNEL FORMÉ ET IMPLIQUÉ

- Recrutements sur diplômes ou titres (CAP « petite enfance » ou BAFA exigés pour les agents du service scolaire notamment)
- Mobilisation et engagement forts du personnel dans les écoles dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et dans la mise en place et l'application de protocoles sanitaires très contraignants
- Formation de l'ensemble des agents municipaux en sauvetage / secourisme
- Formation des agents techniques en sécurité (CACES\*, habilitations diverses)
- Mise en place d'un plan de formation: chaque agent doit suivre au minimum une formation par an

*\* Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité*



BOURG St ANDEOL





## LA RELATION AU CITOYEN : ÉTAT CIVIL ET SERVICES À LA POPULATION

Maintenir la relation de proximité avec les Bourguésans est essentiel. A l'ère du numérique, la crise sanitaire a renforcé plus que jamais les relations dématérialisées entre les administrations territoriales et les citoyens. Bourg-Saint-Andéol a dû amplifier ses efforts pour garantir une meilleure action auprès de ses administrés.

### LA MISSION DES SERVICES

- Accueil physique et téléphonique des administrés et partenaires
- Délivrance d'actes d'état civil et de livrets de famille
- Constitution et enregistrement des dossiers de baptême républicain, et mariages
- Déclaration des décès
- Enregistrement des PACS
- Enregistrement, délivrance et suivi des titres d'identité (CNI et passeports)
- Délivrance de certificats: vie maritale, domicile, etc.
- Demande d'attestation d'accueil
- Inscriptions sur les listes électorales
- Mise à jour des listes électorales
- Organisation des scrutins
- Enregistrement et gestion des dossiers de recensements citoyens obligatoires (dès 16 ans)
- Tirage au sort des jurés d'assise



### LES CHIFFRES CLEFS POUR 2022

**7 000** usagers reçus et renseignés  
**1 883** Cartes Nationales d'Identité  
**1 414** passeports  
**92** recensements militaires  
**481** inscription sur les listes électorales  
**79** naissances  
**31** mariages  
**144** décès  
**Palmarès 2022 des prénoms:**  
Iris, Jeanne, Thaïs, Mariam (ou Maryam) pour les filles,  
Léandro, Gabin et Tom pour les garçons

### VERS UN TOURISME D'ÉTAT CIVIL...

Après deux années de crise sanitaire et de restrictions de déplacement, les envies de voyages reviennent de plus belles... et les conséquences sont inédites! Avec le boom des demandes de passeports et cartes d'identité, les délais d'obtention de ces précieux documents explosent et l'on voit apparaître sur internet des plateformes permettant de trouver les rendez-vous les plus rapides en France pour obtenir ces précieux sésames. Dès la sortie du Covid, la mairie de Bourg-Saint-Andéol a pris les choses en mains et traite depuis lors aussi bien des dossiers pour des Marseillais que pour des Ardéchois...

Il faut dire que la Ville a pris ses dispositions: elle est depuis mai 2023 une « MAIRIE ENGAGÉE » par le contrat « URGENCE TITRES ». Concrètement, grâce à la signature de ce contrat avec les services de l'État, la mairie s'engage à augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous pour la délivrance des titres d'identité (CNI et passeports).

Il a donc fallu élargir en conséquence les plages horaires du service population pour faire face à la demande (ouverture en continu du lundi au vendredi de 8h30 à 18h en mai et juin 2023). De quoi satisfaire le plus grand nombre et prouver la réactivité du service public bourguésan!



## PROXIMITÉ, PÉDAGOGIE ET ACTION: LA POLICE MUNICIPALE



La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales; de manière générale, elle exécute, sous l'autorité directe du Maire, les missions d'une police de proximité en matière de prévention et de surveillance générale de la commune pour maintenir la tranquillité, la sécurité, la sûreté et la salubrité publiques.

### SES MISSIONS

- La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population et travaille en liens étroits avec les autres services municipaux mais également avec la gendarmerie nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.
- Elle assure un lien quotidien avec les habitants, les commerçants, les gardiens d'immeubles, les établissements scolaires ou encore les associations bourguésannes.
- Elle veille au respect du stationnement (respect des zones bleues, des places réservées aux personnes à mobilité réduite...) et plus globalement du code de la route: avec son radar portatif - un cinémomètre - elle assure la prévention et la répression sur les différents axes routiers de la ville.



## PROXIMITÉ, PÉDAGOGIE ET ACTION: LA POLICE MUNICIPALE



- Munie de moyens de défense et de riposte (pistolets semi-automatiques, bâtons de défense, lacrymogènes et gilets pare-balles), elle assure la tranquillité et la sécurité des manifestations et événements sur la commune.
- Elle gère le système de vidéo-protection de la ville, dont le déploiement est guidé par la lutte contre la délinquance, les demandes des habitants et des commerçants.



- Sous l'autorité du Procureur de la République, elle remplit les missions de police judiciaire avec pour objectif de constater les infractions à la loi pénale, en dressant des procès-verbaux correspondant aux contraventions et délits constatés. Dans le cadre d'un crime ou d'un délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, elle peut appréhender l'auteur et l'accompagner devant l'officier de police judiciaire compétent sur le territoire.

### UNE POLICE DE PROXIMITÉ

C'est la force de la police municipale : au contact direct avec la population, elle renforce le sentiment de sécurité, lors de ses patrouilles, présences et contacts avec les administrés et commerçants bourguésans. C'est une police disponible, avec des agents la plupart du temps premiers arrivés et intervenants.



## PROXIMITÉ, PÉDAGOGIE ET ACTION: LA POLICE MUNICIPALE

### SES MOYENS



### DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉS

**1 responsable de service + 3 agents policiers municipaux.**

La police municipale de Bourg-Saint-Andéol a vu son effectif augmenter progressivement depuis 2021 : elle exerce désormais sur une plage horaire plus étendue et est régulièrement présente pendant le week-end.

### DES MATÉRIELS PERFORMANTS

- 2 véhicules
- 2 vélos VTT électriques
- 1 cinémomètre
- 4 équipements de géo-verbalisation électronique
- des caméras piétons (permettant de procéder à un enregistrement audiovisuel lors des interventions)
- des gilets pare-balles
- des armes de catégorie B (pistolets semi-automatiques) et D (bâtons de défense et bombes lacrymogène)

### DES LOCAUX AGRANDIS ET SÉCURISÉS

À l'occasion des travaux d'accessibilité de rénovation de l'Hôtel, les bureaux de la police municipale font l'objet d'une rénovation globale, en plus de gagner en superficie. Ils occuperont désormais l'ensemble des locaux accessibles par la rue de l'Hôtel de Ville (avec le transfert du CCAS sur l'aile droite de la mairie) et offriront aux usagers davantage de confidentialité.

### UN SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION RENFORCÉ CHAQUE ANNÉE

Depuis 2014, la Ville s'est équipée progressivement d'un système de vidéo-protection, avec à

ce jour 31 caméras installées dans divers lieux stratégiques de la commune: le centre de visionnage se trouve au sein même de la mairie.

Parmi ces dispositifs, la municipalité a souhaité protéger ses accès et notamment celui par le pont du Rhône en installant une caméra VPI, à lecture de plaque automatique, pour un gain de temps considérable en cas d'enquête.

Tous les abords des groupes scolaires bourguésans sont également vidéo-protégés. Les axes routiers, les places, parcs, parkings, gros équipements sportifs font également l'objet d'une surveillance par des équipements performants filmant en haute définition.





## PROXIMITÉ, PÉDAGOGIE ET ACTION: LA POLICE MUNICIPALE

### LES CHIFFRES CLEFS POUR 2022

- 692** verbalisations effectuées (dont 40 % relatives au stationnement)
- 16** mises en fourrière automobile sur 58 stationnements abusifs constatés
- 93** infractions routières relevées: non port de la ceinture de sécurité, non port du casque, usage du téléphone au volant, défaut d'assurance et/ou de contrôle technique
- 24** interventions pour la propreté et l'environnement (dépôts sauvages de déchets notamment)
- 79** opérations de lutte contre les nuisances: tapages, divagation et fourrière d'animaux et déjections canines
- 48** interventions pour des conflits et troubles à l'ordre public
- 21** rixes arrêtées
- 33** interventions pour des rodéos automobiles
- 29** interventions pour contrôle de stupéfiants et/ou alcool
- 24** constats de dégradation de biens publics
- 14** interventions pour des accidents de la route
- 12** procédures de vols caractérisés
- 56** points écoles assurés
- 520** missions de patrouille et de sécurisation renforcée, à raison de 4 à 5h par patrouille, soit 2 500 heures par an
- 97** réquisitions judiciaires sur vidéos, pour un taux de réussite de 75 %
- 120** mains courantes rédigées
- 20** procédures judiciaires engagées

Le système utilisé est dit « passif ». Les faits délictueux sont enregistrés et recherchés par les policiers municipaux pour transmission à la gendarmerie lorsqu'elle celle-ci en fait la demande, après réquisition judiciaire.

Les enregistrements sont archivés 7 jours sur serveur informatique.

### PRIORITÉ À LA PÉDAGOGIE

Un tiers des contrevenants est verbalisé, en raison de leur comportement, de leur récidive ou de leur cumul d'infractions; le « rappel à la loi » est la méthode la plus souvent utilisée.

### DISPOSITIF DE RAPPEL À L'ORDRE ET DE TRANSACTION MUNICIPALE

**Dans le cadre de ses pouvoirs de police et afin de faciliter l'articulation entre les prérogatives du maire et celles du procureur de la République, le Maire, Françoise Gonnet Tabardel, a signé en début d'année 2023 un protocole avec le Préfet de l'Ardèche et le Procureur de la République, permettant la mise en place de deux dispositifs: le rappel à l'ordre et la transaction municipale.**

Ces deux procédures permettent de donner une réponse solennelle à des faits de faible gravité, mais susceptibles de perturber au quotidien la vie de ses administrés: le maire peut ainsi procéder à des rappels à l'ordre pour des faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans sa commune, et proposer au contrevenant une transaction consistant en la réparation du préjudice à la commune commis sur l'un de ses biens et constaté au titre des contraventions par les agents de la police municipale.

Une méthode probante qui porte déjà ses fruits.

Durant la crise sanitaire: sensibilisation préventive aux mesures de distanciations sociales et au port du masque, notamment sur le marché hebdomadaire et sur les grandes manifestations, application du respect des heures de sorties pendant le confinement et sécurisation des dispositifs.



## LES GESTIONNAIRES DE VOTRE CADRE DE VIE: LES SERVICES TECHNIQUES

**Agents de l'ombre et réceptacles des doléances des usagers sur le bon fonctionnement du domaine public, les services techniques municipaux réunissent de multiples corps de métiers. Leur pilotage exige autant de rigueur organisationnelle que de valeurs humaines.**

### LEURS MISSIONS

La formule est presque un cliché: les services techniques municipaux sont une véritable entreprise de travaux publics dédiée à leur collectivité.

Réunissant des compétences techniques multiples, ils sont capables de répondre aux besoins de la commune pour maintenir et réparer le patrimoine bâti aussi bien que la voirie, entretenir les espaces verts et l'éclairage public, assurer mille et une missions plus spécifiques les unes que les autres. Sans compter que leurs agents sont mobilisables 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, pour des interventions en urgence.

**Les services techniques sont composés de 36 agents dont 4 chefs d'équipes et un responsable opérationnel. La direction générale du service est assurée par 2 personnes.**

#### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET CHEMINS

Une équipe de 9 personnes est en charge de l'entretien des espaces verts, stades, chemins et défense incendie de la commune. Le fleurissement, l'arrosage, la lutte contre l'herbe en ville en gestion « zéro phyto », l'entretien des massifs, des jardinières,



des parcs et des cimetières constituent le quotidien de cette équipe. Les missions d'entretien des chemins et de débroussaillage des accotements sont assurées par 2 personnes.

**Effectif total: 11 personnes**

#### PROPRETÉ URBAINE

4 personnes assurent chaque jour le nettoyage manuel de la ville, y compris l'enlèvement des encombrants et des dépôts sauvages de déchets. 2 agents supplémentaires, à l'aide de balayeuses, sont chargés du nettoyage mécanique des voiries et trottoirs. Le nettoyage est également assuré pendant le week-end.

**Effectif total: 6 personnes**

#### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DES VOIRIES

C'est une équipe pluridisciplinaire qui a en charge l'entretien des bâtiments, la voirie, le mobilier urbain et la signalisation. Ce service a pour mission quotidienne les interventions de plomberie, menuiserie, électricité, serrurerie, maçonnerie, mise en œuvre de signalisation, peinture, entretien / pose de mobilier urbain.

**Effectif total: 7 personnes**

**« 1 229 Interventions de maintenance sur l'ensemble du patrimoine en 2022 »**



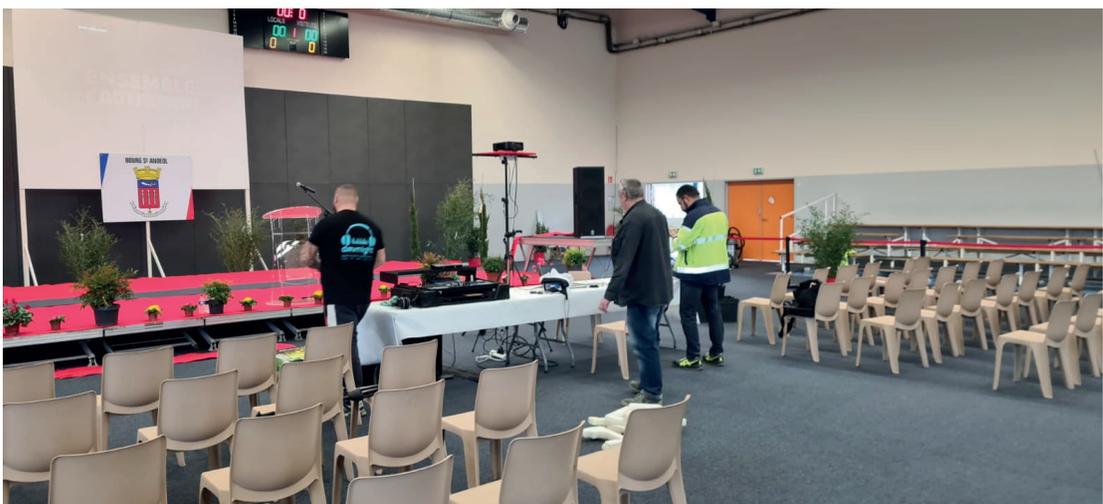
## LES GESTIONNAIRES DE VOTRE CADRE DE VIE: LES SERVICES TECHNIQUES



### ► FESTIVITÉS MANUTENTIONS

Dans l'ombre des événements, il y a une grande logistique à mettre en place : électricité, transport du matériel, installation puis rangement. Pour que les Bourguésans et les Bourguésannes puissent

participer à des événements de qualité, il faut des équipes dynamiques et réactives : tout doit être à la bonne place pour le « JOUR J » : podiums, barrières mobiles, branchements électriques, etc. Un renfort, notamment en saison estivale est souvent nécessaire lors des manifestations importantes.



Ces équipes sont également présentes lors des cérémonies de commémorations pour l'installation du drapeau, la mise en place d'une sonorisation, apporter les gerbes...

**Effectif total : 3 personnes**

### ► ENTRETIEN DU PARC DE VÉHICULES

L'entretien des véhicules (vidanges, distributions, flexibles hydrauliques, etc.) et petits matériels est assuré par un agent mécanicien. La plupart des interventions est réalisée en interne.

### ► GESTION ADMINISTRATIVE

Une équipe de 5 personnes est en charge de : l'accueil du public, secrétariat, rédaction des arrêtés de circulation, gestion des cimetières, magasinage, missions de sécurité du travail et des ERP, interventions informatiques et téléphonie de 1er niveau.

### ► DIRECTION / ENCADREMENT

Un coordinateur a pour mission l'organisation opérationnelle des services, la planification et

l'optimisation des équipes. La direction des services techniques assure quant à elle, la supervision de l'ensemble du service. Elle a également en charge la mise en œuvre du budget du service, les missions d'études et d'ingénierie des projets techniques, la conduite de certaines opérations en maîtrise d'œuvre directe, la rédaction, la gestion et le suivi exécutif des marchés publics, ainsi que le suivi opérationnel des chantiers.

### LES CHIFFRES CLEFS POUR 2022

**3** groupes scolaires, **2** stades, **2** gymnases et au total **31** bâtiments entretenus par le personnel des services techniques

Exploitation et entretien de **60 km** de voiries ainsi que l'entretien des espaces verts, parcs, aires de jeux et cimetières

**5 100 m<sup>2</sup>** de bicouches étalés

**2 920 m<sup>2</sup>** d'enrobé posés

**1 867 m<sup>2</sup>** de béton désactivé réalisés



## LES GESTIONNAIRES DE VOTRE CADRE DE VIE: LES SERVICES TECHNIQUES

### UN SERVICE D'ASSISTANCE À LA POPULATION

#### FAITES ENLEVER VOS ENCOMBRANTS À LA MAISON!

Depuis 2021, la mairie de Bourg-Saint-Andéol a mis en place un nouveau service gratuit, sur rendez-vous préalable, d'enlèvement des encombrants\* pour les particuliers ne disposant pas des moyens nécessaires pour se déplacer à la déchetterie intercommunale. Une à deux collectes par mois ont été réalisées à ce titre en 2022.

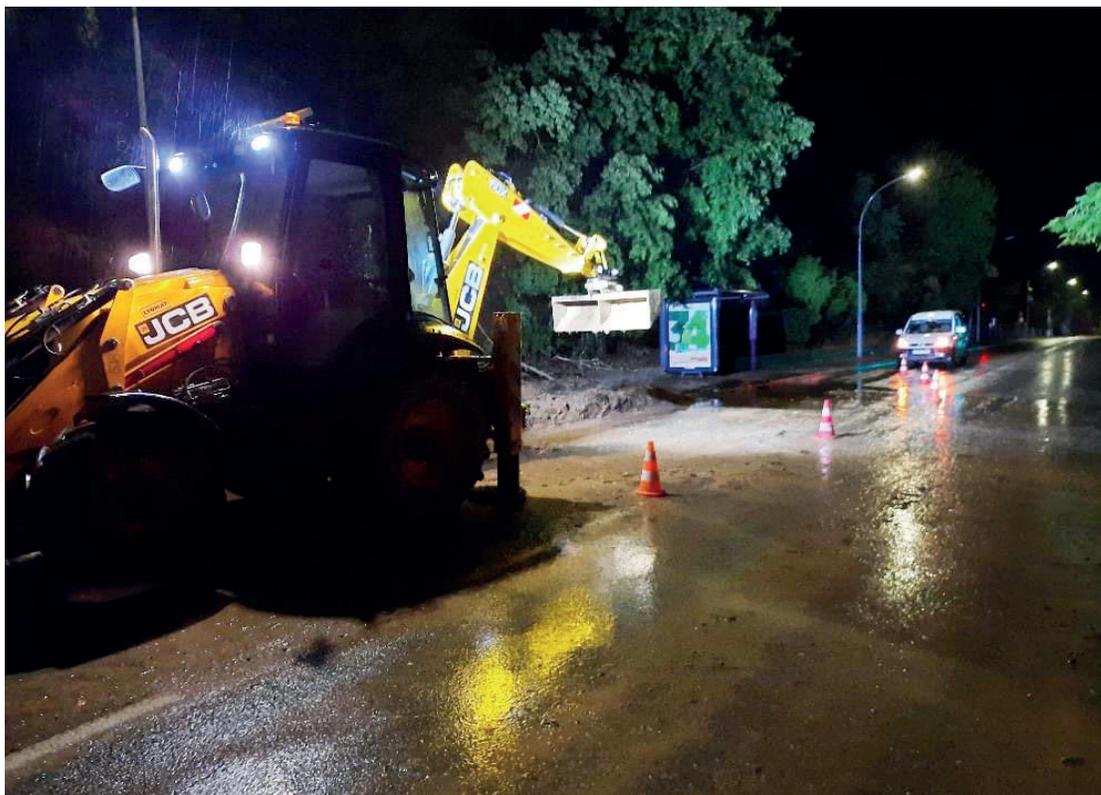
*\* Seuls les déchets de type encombrants et ne présentant pas de caractère de dangerosité sont acceptés (exclusion: les déchets végétaux, les déblais, la terre, les gravats, les épaves de véhicules et pneumatiques, les déchets anatomiques et infectieux, les déchets d'amiante, les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels...*

#### L'EXTENSION DU SITE CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE SAINT POLYCARPE

De manière à répondre à la demande croissante de concessions en columbariums, la commune a procédé à la mise en place de columbariums colonnes (travaux réalisés par les établissements Combet), pour une création de 9 concessions supplémentaires.

#### LES SITUATIONS D'URGENCE

Le 14 septembre 2022, de violents orages se sont abattus sur la ville: 220 mm de précipitations sont tombés en l'espace de quelques heures, provoquant de lourds dégâts. Les équipes des services techniques sont intervenues une grande partie de la nuit afin de débiter et sécuriser les voies publiques, rétablir la circulation routière, d'assister les habitants enclavés suite à de multiples effondrements de talus.



## DANS L'OMBRE DE VOTRE QUOTIDIEN: LE PERSONNEL D'ENTRETIEN

DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET NOTAMMENT DANS LES ÉCOLES

*Offrir un cadre de vie sain et sécurisé, c'est la mission des 29 agents du personnel municipal qui assurent quotidiennement l'entretien des bâtiments municipaux afin de garantir l'hygiène et la sécurité des Bourguésans, petits et grands, des membres des associations sportives et culturelles, des écoliers et enseignants qui les utilisent, et des agents municipaux qui y travaillent. Des agents que l'on croise souvent sans les remarquer, mais pourtant essentiels, avec des contraintes et des horaires de travail physiquement difficiles.*

### LEURS MISSIONS

- Maintenir la propreté des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires et des cuisines);
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants;
- Nettoyer les vitres;
- Aérer les espaces;
- Approvisionner les distributeurs de savon, d'essuie-main;
- Gérer les commandes et le stock nécessaires pour les réceptions et apéritifs municipaux;
- Assurer la sécurité des utilisateurs des locaux (balisage des zones glissantes, utilisation de produits dangereux...);
- Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits;
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations;
- Repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement;
- Assurer les états des lieux des salles municipales en location;
- Dans les écoles: assister le corps enseignant en maternelle et offrir les meilleures conditions

d'enseignement en éduquant et en sensibilisant à l'hygiène. Elles sont 26 au total, ATSEM\* et personnel d'entretien inclus, à veiller sur vos enfants: 8 pour chacun des 3 groupes scolaires public bourguésans: Simone Veil, René Cassin et Albertine Maurin.



\* Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

### LES FAITS MARQUANTS

Le personnel d'entretien a été en première ligne face à la crise sanitaire du Covid-19, face à un virus dont on ne savait pas grand-chose au début et qui a profondément changé leur façon de travailler. Les agents de ce service ont vécu de l'intérieur, l'accueil à l'école des enfants des soignants, lors des confinements successifs, les retours à l'école, la désinfection de la mairie ouverte au public pendant le confinement, l'adaptation aux nombreux et différents protocoles sanitaires...

Tous sans exception, ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et, malgré la peur du virus au début de la crise, leur engagement pour les Bourguésans et leur mission de service public a été sans faille. Encore aujourd'hui, ce service œuvre au quotidien pour préserver notre santé et notre sécurité. Sans leur mobilisation, de nombreux services publics (école, centre de loisirs, restauration scolaire notamment) n'auraient pas pu fonctionner pendant cette crise sanitaire.



## UNE SEMAINE AVEC MADAME LE MAIRE

**Françoise Gonnet Tabardel, Maire et son équipe Bourg 2020 ont remporté les élections municipales à Bourg-Saint-Andéol le 16 mars 2020 avec 53,61 % des suffrages. Le conseil municipal a été installé le 23 mai 2020. L'édile bourguésanne a dans la foulée accédé le 9 juillet de la même année à la présidence de la Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.**

**À quoi ressemble le quotidien de la toute première femme à accéder à l'administration de la ville et du territoire ? Réponse ci-dessous avec un aperçu de son agenda « type ».**

### LUNDI

9h : Point avec la Directrice Générale des Services Mairie et le 1er Adjoint au Maire

*Dossiers en cours, budget...*

14h : Réunion hebdomadaire avec les services techniques



*Suivi des grands projets, avancée des chantiers en cours, suivi du budget d'investissement...*

18h : Commissions CC DRAGA (finances, développement économique, déchets etc.)

### MARDI

8h30 : Bureau municipal hebdomadaire (Réunion des adjoints et conseillers municipaux)

*Annnonce et programmation de l'agenda de la ville (réunions, AG, festivités, inaugurations...), des réunions et invitations des organismes partenaires (entreprises privées, institutionnels...), point sur les dossiers en cours pour échanges avec de l'ensemble de l'équipe).*

12h : Point communication mairie  
14h - 18h : Point avec le Directeur Général des Services CC DRAGA

+ diverses réunions  
18h - 20h : Participation aux assemblées générales des associations bourguésannes / Commissions CC DRAGA (PLUlh...) / Réunions diverses



### MERCREDI

9h : Tour du marché hebdomadaire

10h : Rendez-vous individuels en mairie

14h : Point service des sports

16h : Point urbanisme



### JEUDI

Journée Communauté de communes DRAGA

9h - 12h : Point ressources humaines et communication

14h - 16h : Commissions et réunion diverses (exemple : projet d'hôtel d'entreprises)

16h30 : Bureau communautaire hebdomadaire



### VENREDI

Matin : Point ressources humaines en mairie

14h : Rendez-vous avec des administrés bourguésans

17h : Point service scolaire et/ou CCAS

18h : Participation aux assemblées générales et aux événements de la commune



### SAMEDI

10h - 12h : Permanence en mairie sur rendez-vous une semaine sur deux

Après-midi et soir : participation et présence aux événements selon agenda des festivités.

Célébration des mariages



## « AGIR ENSEMBLE ET AUTREMENT » - Groupe de la majorité

Le groupe d'élu Bourg 2020 souhaite, à l'occasion de la sortie de cette revue, apporter tout son soutien à Yannick Morez, Maire de Saint Brevin en Loire Atlantique, qui a été contraint de démissionner suite aux menaces et intimidations dont il a été victime dans le cadre du projet de centre d'accueil de demandeurs d'asile prévu sur sa commune.

Loin de toute considération politique, nous souhaitons affirmer notre profond attachement à ce qui fonde notre République, autour du triptyque Liberté Egalité Fraternité.

Un élu local c'est d'abord et avant tout un être humain, un habitant de la commune, comme tout un chacun. Il / elle a une vie privée, une famille, un chez soi, des obligations personnelles.

Etre élu local ce n'est pas un « métier » c'est une fonction. La plupart des élus locaux ont une activité professionnelle par ailleurs, ou sont retraités. Les forces vives du quotidien dans une commune ce sont les hommes et les femmes qui travaillent dans les services municipaux, comme cela est détaillé dans la présente revue.

Nous, élus locaux : Maire, adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux, sommes engagés pour l'intérêt général, au service des habitants et de notre commune. Nous sommes par définition les élus les plus exposés parce que les plus proches du terrain et des administrés, donc « à portée d'engueulade », soit de vive voix, soit, de plus en plus fréquemment, par réseau social interposé.

Nous comprenons volontiers que les citoyens soient souvent dans l'incompréhension des décisions prises au niveau national et qu'ils profitent de la proximité de l'élu local (qu'ils croisent en ville, au marché ou dans leur association) pour lui en faire part. Mais rien, jamais, ne peut justifier des actes de violence physique ou verbale.

Nous sommes des élus de proximité. Oui, nous administrons la commune avec les prérogatives qui sont les nôtres, en étant au maximum à l'écoute des habitants. Mais nous sommes aussi soumis à des règles et des lois, à des décisions nationales qui s'imposent à nous et que nous sommes dans l'obligation d'appliquer, quoi que nous en pensions.

Nous sommes donc à l'interface entre un contexte national de plus en plus anxiogène et les citoyens de notre commune, auprès desquels nous devons en permanence faire acte de pédagogie. Gageons que, dans un parfait respect mutuel, cela ne peut que bien se passer à Bourg-Saint-Andéol !

## « BOURG ENSEMBLE » - Groupe de l'opposition

Après 3 ans, après avoir surré sur nos projets, après avoir absorbé allègrement la trésorerie de la dernière mandature, la nouvelle équipe rentre dans le dur et les réalités du « terrain ».

Le dernier conseil municipal a malheureusement confirmé nos craintes : un exercice 2022 global (fonctionnement et investissement) catastrophique avec un résultat de -215 000 €, du jamais vu depuis de nombreuses années et cela avec un impact de crise uniquement sur le dernier semestre.

Déjà se pointe 2023, avec toutes les incertitudes du moment et la crainte de voir encore le déficit se creuser encore plus car les impacts de la crise se feront cruellement sentir, et ceux-ci en année pleine.

Des excuses ? Chaque mandature a son lot d'évènements défavorables. La précédente a vu les dotations de l'état baisser de près de 500 000 euros. Nous avons su l'absorber.

Le budget primitif 2023 présenté a largement minimisé les charges et surévalué les recettes.

Dans ce contexte, nous en sommes à nous poser des questions sur la bonne gestion des projets en cours et plus particulièrement sur le projet « phare » du Forum. Un projet estimé à l'origine (2020) à 3 M€, aujourd'hui devant l'explosion des matières premières aucune nouvelle estimation n'a été effectuée. Nous pensons que ce projet coutera aujourd'hui à la collectivité entre 4,5 à 5 M€ sans le terrain. Pas plus de réponse sur l'estimation des frais de fonctionnement : effectif, charges du bâtiment. Pas de chiffrage ?

On nous répond que l'on s'adaptera. Est-ce bien sérieux ?

Nous ne vous cachons pas que nous sommes très inquiets. Les Bourguésans vont l'être aussi.



## LES DÉCHETS

**Parmi les services du quotidien proposés aux Bourguésans, il y a aussi ceux proposés par la Communauté de communes DRAGA : eau, assainissement, Enfance Jeunesse, France Services et... la gestion des déchets.**

C'est la CC DRAGA qui a en charge l'organisation des collectes et le traitement des déchets du territoire, dont Bourg-Saint-Andéol. Selon les secteurs de la commune, les collectes se font en colonnes de tri, en bacs de regroupement ou en bacs individuels. En centre-ville un service de ramassage des ordures ménagères en porte à porte est proposé, désormais 3 fois par semaine.

**Ma collecte change**

**J'HABITE EN CENTRE VILLE,  
JE SUIS COLLECTÉ EN BAC INDIVIDUEL**

**les lundis, mercredis et samedis matins  
à partir du 1er mai 2023**

DIM LUNDI MARDI MERC JEUDI VEND SAMEDI

**Je sors mon bac la veille de la collecte et  
JE LE RENTRE LE LENDEMAIN MATIN !**

Les sociétés Nicollin et COVED assurent la collecte des déchets; leur traitement, lui, étant confié au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) auquel adhère la CC DRAGA.

Pour vos encombrants, déchets de chantier, déchets verts, etc, des agents de la Communauté de communes sont à votre disposition à la déchèterie de Bourg-Saint-Andéol, chemin de Guigonne, tous les jours de l'année, hors dimanches et jours fériés\*. Ils vous orienteront au mieux pour déposer vos déchets dans les espaces appropriés. De nouvelles filières de recyclage sont opérationnelles sur les déchèteries pour le mobilier, les équipements de bricolage et de jardin, les équipements de sport et de loisirs, les jouets, les menuiseries vitrées (bois, métal ou PVC). La Ressourcerie est également présente sur place à la déchetterie de Bourg-Saint-Andéol.

La CC DRAGA gère aussi la déchetterie de Viviers qui propose les mêmes services que celle de Bourg.

Des agents de la CC DRAGA sont également à l'écoute des habitants pour toute demande de bac individuel, de carte de déchèterie ou pour signaler des débordements de poubelles ou colonnes de tri.

### Contact CC DRAGA :

04 75 54 57 05 | [dechets@ccdraga.fr](mailto:dechets@ccdraga.fr).

Informations : [www.ccdraga.fr](http://www.ccdraga.fr) - rubrique services aux habitants > Déchets.

\* Ouverture de la déchèterie du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



## LA RESSOURCERIE

### PRÉSENCE EN DÉCHETERIES :

#### A Bourg-Saint-Andéol :

- Du lundi au samedi de 13h30 à 16h30

#### Coordonnées Ressourcerie ECATE

Pour tout renseignement ou dépôt d'objet, vous pouvez contacter La Ressourcerie de l'association ECATE au 14 rue Marius Vincent ou au 07 68 04 78 49 | [ressourcerie.ecate@orange.fr](mailto:ressourcerie.ecate@orange.fr)

#### La boutique est ouverte :

- mardi 10:00-12:30, 14:00-17:30
- mercredi 10:00-12:30, 14:00-17:30
- jeudi 10:00-12:30, 14:00-17:30
- vendredi 10:00-12:30, 14:00-17:30
- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis 10:00-12:30

Pour les dons d'objets, meubles et matériels, vous pouvez les déposer au dépôt de La Ressourcerie du mardi au vendredi, de 08h30 à 17h15 non-stop, le samedi de 10h à 12h30.